



La réglementation santé, sécurité au travail

Objectifs

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Positionner précisément sa responsabilité, ses fonctions.
- Identifier les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent la prévention des risques professionnels dans l'entreprise.

Programme

La prévention et l'entreprise

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé, sécurité au travail :

- Les enjeux de la prévention,
- La hiérarchie des textes, le droit européen et national,
- Les principes généraux de prévention,
- Les obligations de l'employeur et des salariés,
- L'obligation de sécurité de résultat,
- Les formations obligatoires à la sécurité, les travaux dangereux,
- Les responsabilités civile et pénale,
- Les registres obligatoires et les affichages obligatoires,
- Les vérifications obligatoires,
- La veille réglementaire et technique.
- La gestion documentaire : les tableaux de bord SSE.

L'organisation de la prévention

- Les missions et pouvoirs de l'inspection du travail et du service prévention des CARSAT,
- Le service santé au travail.

Le service prévention

- Le rôle et les missions du coordonnateur prévention SSE.

Les définitions des accidents de travail et des maladies professionnelles

L'aspect humain, économique des accidents du travail et des maladies professionnelles : fréquence et gravité des accidents, les coûts directs et indirects (notions tarification)

Le droit d'alerte et de retrait

- La notion de danger grave et imminent,
- Le droit d'alerte et de retrait.

Les entreprises extérieures

- Quelques définitions et le champ d'application,
- Les obligations

Public

Salarié(e) dont la mission est de s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise.

Accessibilités personnes handicapées

Nos locaux sont adaptés aux personnes à mobilité réduite, nos formations sont compatibles avec plusieurs handicaps selon études. Nous consulter.

Nombres de participants

4 min – 10 maxi

Pré-Requis

Aucun.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Durée : 2 jours (14 heures)

Dates : à définir

Horaires : nous contacter

Lieu : nous contacter

Coût : nous contacter

Délai d'accès

Conformément aux dates de notre catalogue inter-entreprises. Pour d'autres formations nous consulter.

Méthodes et moyens pédagogiques

Animation interactive à base d'exposés, échanges, alliant l'expérience du formateur et les attentes du participant.

La pédagogie utilisée pour cette action sera de type Formation/Action : les apports théoriques seront mis en application pratique.

Documents pédagogiques remis aux stagiaires.

Mise en œuvre permanente de l'alternance théorie-pratique.

Les méthodes actives sont privilégiées : travaux individuels ou de groupes, exercices pratiques à partir de situations rencontrées ou à mettre en place par les participants.

Bilan de fin de formation

Modalités d'évaluations

Le formateur mettra en œuvre des outils d'évaluation (QCM – Exercices pratiques) pour valider les acquis de l'apprenant

Validation et certification

Attestation de fin de stage.



POLE FORMATION UIMM – AFPI FC

centres : Belfort – Besançon – Dole – Exincourt – Gevingey – Sochaux- Vesoul

www.formation-industries-fc.fr

IMP11ICA003 - REV F – 22/01/2024